

A R R Ê T É**Portant autorisation d'organiser un concours de pétanque
autorisation d'occuper le domaine public
Règlementant le stationnement Place du Champ de Foire
le samedi 26 juillet 2025**

Le Maire de la Ville de BRIARE-le-Canal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L. 2213-6,

Vu l'article R 225 du Code de la Route,

Vu la demande formulée par Monsieur Patrice GAGNEPAIN, Président de l'Association Briare Evènements, tendant à organiser un concours de pétanque et à occuper le domaine public le samedi 26 juillet 2025,

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques à l'intérieur de l'agglomération,

Considérant qu'il convient de réglementer le stationnement,

A R R Ê T É

Article 1er : L'Association Briare Evènements est autorisée à organiser un concours de pétanque et à occuper temporairement le domaine public comme suit : **occupation de la Place du Champ de Foire le samedi 26 juillet 2025 de 9h00 à 24h00.**

Article 2 : Le stationnement y sera interdit, en fonction de l'emplacement de la manifestation, Place du Champ de Foire, **le samedi 26 juillet 2025 de 7h00 à 24h00.**

Article 3 : Tout véhicule en infraction à l'article 2, sera considéré en stationnement gênant au terme des articles R.417-10 et R. 417-11 du Code de la Route et pourra faire l'objet d'une mise en fourrière aux frais de son propriétaire, en application de l'article R.3251 et les suivants de Code de la Route.

Article 4 : Des panneaux d'interdiction de stationner et la signalisation correspondante seront installés par les soins des Services Techniques de la Ville de Briare et du pétitionnaire pour matérialiser la réglementation susvisée. Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**Villes et Villages Fleuris**

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la Brigade de Gendarmerie de Briare,
- la Police Municipale,
- le Centre de Secours,
- les Services Techniques,
- la D.R.D.,
- le pétitionnaire.

Briare-le-Canal, le 30 juin 2025

Le Maire,

The image shows the official seal of the Municipality of Briare (Loiret). The seal is circular and contains the text "MAIRIE DE BRIARE" at the top and "(LOIRET)" at the bottom. In the center, there is a small illustration of a building, likely a church or town hall, with a star above it. Two small stars are positioned on either side of the central illustration. A long, handwritten signature in black ink is written across the seal, extending to the right.

Pierre-François BOUGUET